



Intitulé de l'Avant – Projet: *Zonage et aménagement de l'Aire Protégée de Minkebé (APM) en vue de la protection des corridors de conservation transfrontalière entre le Gabon, le Cameroun et le Congo*

**Intitulé : Rapport d'Achèvement du projet**

Gouvernement hôte: Gabon

Nom de l'Agence d'Exécution: UICN

Période couverte: Janvier – Décembre 2011

Numéro du projet: **Projet de l'OIBT PPD 147/10 Rev.1 (F)**:

Budget total consolidé : 139 279 \$US

- Contribution OIBT : 99 279 \$US (dont 3 000 \$US vont servir aux frais de suivi de l'OIBT)
- Contribution Gouvernement : 10 000 \$US
- Contribution UICN : 30 000 \$

Lieu et date de production du rapport: Yaoundé, Cameroun, le 15 décembre 2011

<b>Personnel</b>	<b>Noms &amp; Prénoms</b>	<b>Coordonnées</b>
Personnel cadre proposé	Rémi JIAGHO (Coordonnateur du Projet)	BP 5506, Yaoundé Cameroun Email : remi.jiagho@iucn.org Tél: +237 99 76 06 59 Fax: +237 22 21 64 97
	Constant ALLOGO (Appui à la coordination du projet)	BP 5 496 Libreville Gabon Mobile : +241 07352074 Email: allogoba@yahoo.fr
	Jean Pierre AMAYENE Assistant administratif et financier	BP 5506, Yaoundé Cameroun Email : jean.pierre.amayene@iucn.org Tél: +237 22 21 64 96 Fax: +237 22 21 64 97
Personnels homologues	Emile Ngavoussa	Ministère des Eaux et Forêts du Gabon

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

BP 55 06 Yaoundé Cameroun / Email : cameroun@iucn.org

Tél: +237 22 21 64 96 / Fax: +237 22 21 64 97

## TABLE DES MATIERES

1. DEFINITION DU PROJET.....	5
2. OBJECTIFS DU PROJET ET STRATEGIE DE MISE EN œuvre.....	7
3. PERFORMANCE DU PROJET.....	8
apports mobilises .....	10
4. RESULTATS DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES .....	14
5. BILAN ET ANALYSE .....	16
6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES .....	17
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	18

## TEXTE PRINCIPAL DU RAPPORT D'ACTIVITE

Désireux d'assurer une bonne coordination des actions de conservation engagées de part et d'autre de leurs frontières internationales communes, et soucieux d'honorer les engagements pris lors du Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale, le Cameroun, le Congo et le Gabon ont signé un Accord de Coopération Transfrontalière relatif à la mise en place du TriNationale Dja – Odzala – Minkébé (TRIDOM) en 2005.

Ce massif transfrontalier qui couvrent une superficie de 14,5 millions d'ha est relativement intact, est situé au centre de la gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, avec des enjeux à la fois socio-économiques et écologiques. En effet, il se situe dans l'une des régions d'Afrique les plus riches en grands mammifères, et les aires protégées qui le constituent sont à la périphérie des corridors transfrontaliers de conservation de la biodiversité. Il constitue également une zone d'installation des grandes industries minières et forestières.

L'intérêt de l'OIBT s'est vu croissant pour cette zone et ceci a été marqué par l'approbation d'un premier projet pour le Cameroun par l'OIBT en 2001, pour la protection du Sanctuaire à Gorille de Mengame. Motivé par cet intérêt, le Gabon a également soumis à l'OIBT une proposition de projet semblable sur la partie contiguë de Minkebé. C'est ainsi que le Gouvernement du Gabon a soumis une demande à l'OIBT pour l'identification et la formulation d'une proposition de projet dont l'objectif est de contribuer à la protection du Gorille et de son habitat dans la zone transfrontalière Mengamé – Minkebé.

Actuellement, il existe une vision très claire de conservation de la biodiversité dans le massif forestier de l'inter zone Gabon/Cameroun/Congo dans le cadre de l'accord TRIDOM. Cependant la vision biologique et technique précise n'est pas encore suivie d'une coordination de moyens et d'opérations concrètes pour sa mise en œuvre. Or tous les Etats concernés font face à de nombreuses menaces transfrontalières, dues à l'intensification de l'exploitation forestière et au braconnage. Ces menaces sont exacerbées par les difficultés d'accès, l'absence de normes d'aménagement et de gestion, et l'inexistence de mécanismes de coopération transfrontalière entre services compétents des Etats concernés.

Ce projet vient apporter une contribution à la résolution de cette problématique. Ainsi le projet contribue à l'effort de coordination des opérations d'aménagement des aires protégées dans le grand massif forestier de l'espace TRIDOM ; et l'avant – projet devait permettre de finaliser la proposition complète de projet en prenant en compte les nouveaux développements et les nouvelles initiatives de la région en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières.

Une enquête de terrain a été réalisée auprès des principaux acteurs (collectivités locales, institutions étatiques, secteur privé, ONG, partenaires au développement, etc.) pour identifier la problématique actuelle de la zone et les priorités d'interventions du projet. Au cours des enquêtes, les mécanismes de collaboration et de synergie avec le projet ont été identifiés, de sorte à apporter une valeur ajoutée aux initiatives existantes. Les enquêtes ont été réalisées par les consultants qui ont exploité également les autres sources d'informations bibliographiques existantes.

L'avant projet a été exécuté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées. L'UICN s'est occupée de la coordination de l'ensemble des activités, y compris celles des consultants recrutés pour la mise en œuvre des activités du projet conformément au Descriptif du projet, au plan des travaux détaillé couvrant la durée du projet et suivant les normes et procédures de l'OIBT.

Les impacts du projet :

- Prise de conscience des acteurs sur les enjeux sécuritaires de la zone et la nécessité de prendre en compte ces enjeux dans le processus d'aménagement et de gestion durable des ressources
- Amorce du processus de conscientisation des acteurs locaux sur les enjeux de la gestion durable du massif forestier Lokoundjé – Nyong
- Instauration d'un cadre de dialogue et de concertation entre les différents acteurs

La participation des bénéficiaires a été effective à travers : (i) les réunions du Comité Directeur ; (ii) les réunions de concertations locales d'Oyem, de Makuku et de Minvul. Ces réunions ont permis d'écouter les bénéficiaires, d'identifier leurs besoins et attentes, lesquels ont été pris en compte dans la proposition finale de projet.

Rendu à la fin de la mise en œuvre, les deux produits du projet ont été réalisés (à savoir le Document de l'Etat des lieux et la proposition complète de projet) avec la participation des acteurs clés et soumis à l'OIBT. Les principales leçons qui se dégagent sont les suivantes: (i) Il est important pour ce type de projet qui se focalise sur la mise en place d'un cadre de synergie et de dialogue entre les acteurs de mettre un accent sur la concertation des acteurs à tous les niveaux (local, régional et national). Cela permet de mieux cadrer les interventions aux préoccupations des uns et des autres ; (ii) Un cadre institutionnel où l'administration joue un rôle de suivi et de pilotage, alors qu'une organisation internationale assure l'exécution est plus propice pour assurer l'efficacité dans la gestion du projet.

## **1. DEFINITION DU PROJET**

### **1.1. Contexte**

Depuis le 17 mars 1999, date de la tenue à Yaoundé, du Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur le thème de la conservation et la gestion durable des forêts tropicales, la conservation transfrontalière de la biodiversité connaît un soutien politique sans précédent dans cette région. En effet, ce sommet a culminé par une déclaration historique, dite "Déclaration de Yaoundé", par laquelle les Chefs d'Etat du Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Tchad, ayant examiné les problèmes liés à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, proclament leur engagement à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

En particulier, ils s'engagent entre autre d'accélérer le processus de création des aires protégées transfrontalières entre les pays d'Afrique Centrale et d'inviter les pays voisins à s'intégrer dans ce processus, tout en renforçant la gestion durable des aires protégées existantes. Cet engagement, a été matérialisé par la création de deux aires protégées transfrontalières, le TNS (entre Congo, le Cameroun et la RCA) et le TRIDOM (entre le Gabon, le Congo et le Cameroun). L'accord TRIDOM marque donc le début d'une collaboration transfrontalière qui a été initiée depuis 1999.

En effet, désireux d'assurer une bonne coordination des actions de conservation engagées de part et d'autre de leurs frontières internationales communes, et soucieux d'honorer les engagements pris lors du Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale, le Cameroun, le Congo et le Gabon ont signé un Accord de Coopération Transfrontalière relatif à la mise en place du TriNationale Dja – Odzala – Minkébé (TRIDOM) en 2005.

Ce massif transfrontalier qui couvrent une superficie de 14,5 millions d'ha est relativement intact, est situé au centre de la gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, avec des enjeux à la fois socio-économiques et écologiques. En effet, il se situe dans l'une des régions d'Afrique les plus riches en grands mammifères, et les aires protégées qui le constituent sont à la périphérie des corridors transfrontaliers de conservation de la biodiversité. Il constitue également une zone d'installation des grandes industries minières et forestières.

Au Cameroun, la compagnie CAMIRON, conglomération des investisseurs sud-africain et australien est entrain de s'installer pour l'exploitation du fer dont la réserve est d'environ 800 millions de tonnes et le chiffre d'affaire de cet investissement estimé à plus de 3 milliards de \$ pendant les 25 prochaines années. La compagnie GEOVIC va démarrer l'exploitation du Cobalt (réserve estimée à plus de 4 000 t par an) et du Nickel (réserve estimée à plus de 3 000 t par an) dans les prochaines années. Ces investissements vont s'effectuer sur une superficie de plus de 1 000 km<sup>2</sup> et prévoient la construction d'un chemin de fer de plusieurs centaines de km à partir de Mballam (à l'Est). Au Gabon, les investissements de la Société Chinoise BELINGA, dont le chiffre d'affaire est estimé à plus de 3 milliards de \$ pour les 5 prochaines années vont concerner l'exploitation de l'or, du manganèse et des autres minerais. Ces investissements concernent également la construction des barrages. Au Congo, les industries chinoises sont installées dans la

zone de Souanké (au sud) et s'investissent dans l'exploitation des concessions forestières sur une superficie estimée à près d'un million d'ha.

Toutes ces industries attirent beaucoup de personnes et la population qui est actuellement estimée à plus de 100 000 personnes va tripler dans les cinq prochaines années, avec des effets sur le braconnage, le développement des infrastructures, le trafic d'ivoire, etc. Il est donc nécessaire, avec cette nouvelle dynamique et ces nouveaux développements, de faire une ré-évaluation du contexte du projet, vue les enjeux de la conservation de l'heure face à ce contexte socio-économique.

## **1.2. Origine et problèmes**

L'intérêt de l'OIBT s'est vu donc croissant pour cette zone et ceci a été marqué par l'approbation d'un premier projet pour le Cameroun par l'OIBT en 2001, pour la protection du Sanctuaire à Gorille de Mengame. Motivé par cet intérêt, le Gabon a également soumis à l'OIBT une proposition de projet semblable sur la partie contiguë de Minkebé. C'est ainsi que le Gouvernement du Gabon a soumis une demande à l'OIBT pour l'identification et la formulation d'une proposition de projet dont l'objectif est de contribuer à la protection du Gorille et de son habitat dans la zone transfrontalière Mengamé – Minkebé. Le Secrétariat de l'OIBT a répondu positivement en mandatant à cet effet un expert dans le cadre du projet « Assistance à l'identification et à la formulation de projets ». Cette assistance a abouti à l'élaboration d'une proposition complète de projet qui a été examinée par l'OIBT au cours de sa 23<sup>ème</sup> session.

Après l'analyse du projet, un certain nombre de recommandations ont été formulées pour améliorer la proposition de projet. Malheureusement, le pays a souffert d'un manque d'appui pour finaliser le projet. Sept ans après, il y a lieu de remobiliser les acteurs au processus, d'actualiser les données et surtout réexaminer le projet sur la base des recommandations des experts de l'OIBT. La nécessité est d'autant plus grande que le Cameroun est suffisamment avancé dans son projet et les initiatives menées au Cameroun pourraient être compromises par l'absence d'initiatives similaires au niveau du Gabon.

Les deux zones du Minkébé et du Mengamé se situent dans l'une des régions d'Afrique les plus riches en grands mammifères, et elles sont à la périphérie des corridors transfrontaliers de conservation de la biodiversité. Le fait que ces deux aires protégées, avec les corridors et AP périphériques soient inscrites dans un cadre plus large de coopération tri-nationale pour la protection ces corridors de conservation transfrontalière, est une opportunité pour ce projet et pour cette zone qui bénéficie en outre d'un projet GEF/TRIDOM. Le projet qui envisageait à l'origine de mener un zonage des aires entourant la Réserve de Minkébé, au nord et à l'est, pour intégrer ce massif dans une vision régionale de corridors écologiques, satisfaisant en même temps le souhait du Cameroun de mise en place d'une extension au Gabon du Sanctuaire à Gorilles de Mengamé, doit être revu pour prendre en compte les nouveaux développements et les nouvelles initiatives dans cette zone.

Il n'y a pas encore de mesures efficaces permettant de protéger l'Aire Protégée de Minkébé contre la pression de l'exploitation forestière dans le long terme. La chasse commerciale et le braconnage de l'éléphant pour l'ivoire sont intenses dans le nord du massif de Minkébé, au Haut Ivindo et ses affluents, et le long de la frontière avec le Cameroun. Au sud et à l'ouest de l'APM, on assiste au braconnage à proximité des concessions avec lesquelles il n'existe pas encore de conventions régissant la protection de la faune. Les pressions des exploitations et l'accessibilité facilitée par les pistes forestières ont pour conséquence l'intensification de la chasse commerciale. Ces pratiques illégales sont favorisées par une présence relativement faible des services de la conservation et la non-participation des populations locales aux efforts de conservation. Si ces menaces devaient perdurer, elles réduiront dans le long terme les possibilités d'échanges génétiques entre les éléphants du Minkébé et ceux du Nki et du Dja au Cameroun.

Toute la zone transfrontalière Cameroun-Gabon et Gabon-Congo est fortement braconnée pour les éléphants. En effet, le long de la frontière Cameroun-Gabon, la densité d'éléphants est faible. Les principaux chasseurs d'éléphant sont des pygmées Baka. Un processus de co-gestion a été entamé avec les Baka basé au Gabon (région de Minvoul) par le projet WWF/DFC Minkébé au début des années 2000 et le présent projet devrait élargir ce processus. La forêt de la Djoua-Zadié est également fortement braconnée pour les éléphants et un processus de sensibilisation et de surveillance y est nécessaire si on ne veut pas perdre ces éléphants.

Dans le cadre de la conservation transfrontalière, des corridors biologiques sont à définir au Gabon, Cameroun et Congo. Pour le Gabon, il faut étudier quel statut il faut donner à la forêt au Nord-ouest du Massif Forestier de Minkébé ainsi qu'à la forêt de la Djoua qui lie le Parc National d'Odzala avec le Parc National de Minkébé. Le présent projet étudiera les possibilités de classement des zones critiques en aire protégée. Le facteur critique sera la valeur de la zone pour l'exploitation forestière.

Actuellement, il existe une vision très claire de conservation de la biodiversité dans le massif forestier de l'inter zone Gabon/Cameroun/Congo dans le cadre de l'accord TRIDOM. Cependant la vision biologique et technique précise n'est pas encore suivie d'une coordination de moyens et d'opérations concrètes pour sa mise en œuvre. Or tous les Etats concernés font face à de nombreuses menaces transfrontalières, dues à l'intensification de l'exploitation forestière et au braconnage. Ces menaces sont exacerbées par les difficultés d'accès, l'absence de normes d'aménagement et de gestion, et l'inexistence de mécanismes de coopération transfrontalière entre services compétents des Etats concernés.

## **2. OBJECTIFS DU PROJET ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE**

**Objectif de développement :** Le projet contribue à l'effort de coordination des opérations d'aménagement des aires protégées dans le grand massif forestier de l'espace TRIDOM.

**Objectif spécifique** : Finaliser la proposition complète de projet en prenant en compte les nouveaux développements et les nouvelles initiatives de la région en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières

**Stratégie de mise en œuvre :**

Une enquête de terrain a été réalisée auprès des principaux acteurs (collectivités locales, institutions étatiques, secteur privé, ONG, partenaires au développement, etc.) pour identifier la problématique actuelle de la zone et les priorités d'interventions du projet. Au cours des enquêtes, les mécanismes de collaboration et de synergie avec le projet ont été identifiés, de sorte à apporter une valeur ajoutée aux initiatives existantes. Les enquêtes ont été réalisées par les consultants qui ont exploité également les autres sources d'informations bibliographiques existantes.

Dans ce processus, un accent a été porté sur les aspects de gestion transfrontalière. Le projet a puisé sa source sur les leçons apprises du processus au niveau du Sanctuaire à Gorille de Mengamé (Cameroun) dont la première phase est achevée. En plus, le projet s'est appuyé sur la valorisation des acquis de l'Accord TRIDOM ; Ceci pour bâtir des synergies en termes d'action qui devraient favoriser des interventions efficaces dans la collaboration transfrontalière.

L'avant projet a été exécuté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées. L'UICN s'est occupée de la coordination de l'ensemble des activités, y compris celles des consultants recrutés pour la mise en œuvre des activités du projet conformément au Descriptif du projet, au plan des travaux détaillé couvrant la durée du projet et suivant les normes et procédures de l'OIBT.

**Risques et hypothèses**

Les risques et hypothèses identifiés lors de l'élaboration du projet sont :

- La non maîtrise de la situation sécuritaire par le gouvernement
- Les mouvements de personnel au sein du ministère
- Le conflit éventuel entre l'ANPN et le Ministère.

**3. PERFORMANCE DU PROJET**

**Tableau du Programme d'activité**

Produits / Activités	Respon- sable	Juil 11	Août 11	Sept. 11	Oct. 11	Nov. 11	Déc. 11
----------------------	------------------	------------	------------	-------------	------------	------------	------------

1. Une situation actualisée de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon existe							
1.1. Organiser un atelier de démarrage	UICN + MEF						
1.2. Réaliser la consultation des acteurs et la revue documentaire dans tout l'espace TRIDOM	Consultant 2						
1.3. Faire la synthèse des informations actualisées et produire un document de synthèse des besoins et de la problématique au niveau de Minkébé et de l'espace TRIDOM	Consultant 2						
2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible							
<b>2.1. Organiser une réunion de suivi technique du projet</b>	MEF + UICN						
2.2. Organiser des séances de travail de relecture du document de projet	UICN + MEF						
2.3. Finaliser le document de projet actualisé	Consultant 1						
2.4. Organiser un atelier de validation de la proposition actualisée de projet	UICN + MEF						

### Etat d'avancement de la mise en œuvre des activités

Produits	Activités	Degré de réalisation en pourcentage
1. Une situation actualisée de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon existe	1.1. Organiser un atelier de démarrage	100%
	1.2. Réaliser la consultation des acteurs et la revue documentaire dans tout l'espace TRIDOM	100%
	1.3. Faire la synthèse des informations actualisées et produire un document de synthèse des besoins et de la problématique au niveau de Minkébé et de l'espace TRIDOM	100%
2. La proposition de projet	2.1. Organiser une réunion de suivi technique du projet	100%
	2.2. Organiser des séances de travail de relecture du	100%

complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible	document de projet	
	2.3. Finaliser le document de projet actualisé	100%
	2.4. Organiser un atelier de validation de la proposition actualisée de projet	100%

## APPORTS MOBILISES

### i) Etat financier du projet

Le budget global de l'avant projet N° PPD 147/10 Rev.1 (F) s'élève à la somme de 139 279\$ US, dont 99 279\$ US pour la contribution de l'OIBT, 10 000\$ US pour la contribution du Gouvernement Gabonais et 30 000\$ US pour la contribution de l'UICN

Les dépenses du projet se présentent comme suit :

#### - LE PERSONNEL DU PROJET

Le projet est mis en œuvre par une équipe de 08 personnes de trois structures; notamment 04 staff de l'UICN qui est l'agence d'exécution et 04 personnes du Ministère. A cette équipe il faut ajouter 02 consultants. Le montant prévu pour cette rubrique s'élève à la somme de 61 500\$ US. Le total des dépenses sur cette rubrique de 61 825\$ US soit 100,5 % par rapport au budget prévu se répartie ainsi qu'il suit ; 35 825\$ US, sur la contribution de OIBT, 10 000\$ US pour le Gouvernement Gabonais et 16 000\$ US pour l'UICN.

#### - LES DEPLACEMENTS

La consultation des acteurs au Gabon tant qu'au Cameroun en vue entre autre d'identifier et de prendre en compte leurs besoins dans le document de projet est l'une des activités fondamentale du présent avant projet. Elle a nécessité la tenue plusieurs réunions et descentes sur le terrain. Le budget prévu pour cette rubrique est de 55 225\$ US. Le montant des dépenses s'élève à la somme de 55 225\$ US soit 41 210\$ US pour la part de l'OIBT et 14 150\$ US pour la contribution de l'agence d'exécution. Soit une consommation de 100% par rapport au budget prévu.

## **- LES BIENS CONSOMMABLES**

Le montant prévu pour les biens consommables s'élève à la somme de 12 200\$ US financé entièrement par l'OIBT. Le total des dépenses de cette rubrique s'élèvent à la somme 11 889 USD soit une consommation représentant 97,45% du budget prévue pour cette rubrique dont 11 022 USD pour les dépenses effectives et 867 USD de dépenses engagées pour la production des rapports.

### **ii) Situation de la Trésorerie**

Les dépenses totales du projet en ce qui concerne la contribution de l'OIBT s'élèvent à la somme 88 924\$ US soit 40 375 206 FCFA. Le montant total des sommes reçues s'élève à 75 000\$ US soit 34 053 141 FCFA. Il résulte donc de cette situation une trésorerie négative qui s'élève à la somme de - 13 924\$ US soit - 6 322 065 FCFA qui correspond presque au montant du deuxième décaissement attendu de l'OIBT par l'agence d'exécution.

**ETAT FINANCIER DU PROJET**

**Titre du projet : Zonage et Aménagement de l'Aire protégé de Minkébé**

Rubriques budgétaires		Reference	Date	Montant	
				US \$	F CFA
<b>A. Fonds recus de l'OIBT</b>					
1.	Virement 1			75 000	34 053 000
2.	Virement 2				
3.					
4.					
<b>Total Virements reçus (A)</b>				<b>75 000</b>	<b>34 053 000</b>
<b>B. Dépenses effectuées</b>					
<b>10.</b>	<b>PERSONNEL DU PROJET</b>				
11	Experts nationaux				
11.1	Coordonnateur du projet			6 000	2 724 240
11.2	Point Focal du projet au Ministère			4 324	1 963 353
<b>12</b>	<b>Autre personnel</b>				0
12.1	Assistant administratif et financier			3 000	1 362 120
<b>13</b>	<b>Consultants nationaux</b>				0
13.1	Consultant foresterie / Aire protégée			10 000	4 540 573
13.2.	Consultant spécialiste en développement de projet			12 500	5 675 672
	<b>19. Total-Rubrique</b>			<b>35 825</b>	<b>16 265 965</b>
<b>20.</b>	<b>Déplacements</b>				
21	Allocation de séjour				
21.1	Experts et consultants nationaux			15 759	7 155 032
21.2	Personnels permanents du projet			4 391	1 993 678
<b>22</b>	<b>Voyages internationaux</b>				
22.1	Personnels permanents du projet			8 948	4 062 759
<b>23</b>	<b>Frais de déplacements dans le pays</b>				
23.1	Experts et consultants nationaux			2 930	1 330 162
23.2	Personnels permanents du projet			5 634	2 558 145
23.3	Transport participants			3 549	1 611 372
	<b>29. Total-Rubrique</b>			<b>41 210</b>	<b>18 711 147</b>
<b>30.</b>	<b>Biens consommables</b>				
31.1	Réseaux et services			5 900	2 678 848
31.2	Fournitures de bureaux			5 989	2 719 391
	<b>39. Total-Rubrique</b>			<b>11 022</b>	<b>5 004 586</b>
<b>Total-Depenses (B)</b>				<b>88 924</b>	<b>40 375 206</b>
<b>Balance: (A) - (B)</b>				<b>-13 924</b>	<b>- 6 322 065</b>

**ETAT DE TRESORERIE DU PROJET au 31 Décembre 2011**  
références du projet PPD 147/10 Rev,1(F)

Rubriques budgétaires		Total	Engagé et Dépensé a ce jour			Solde E=A-D
		Approuvé (A)	Engagé (B)	Dépensé (C)	Total D=B+C	
<b><u>I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution</u></b>						
<b>10.</b>	<b>PERSONNEL DU PROJET</b>					
<b>11</b>	<b>Experts nationaux</b>					
11.1	Coordonnateur du projet	6 000		6000	6000	0
11.2	Point Focal du projet au Ministère	4 324			4 324	-324
<b>12</b>	<b>Autre personnel</b>				0	0
12.1	Assistant administratif et financier	3 000		3000	3000	0
<b>13</b>	<b>Consultants nationaux</b>					
13.1	Consultant foresterie / Aire protégée	10 000		10 000	10 000	0
13.2.	Consultant spécialiste en développement de projet	12 500		12 500	12 500	0
<b>19. Total-Rubrique</b>		<b>35 500</b>		<b>35 825</b>	<b>35 825</b>	<b>-324</b>
<b>20.</b>	<b>Déplacements</b>					
<b>21</b>	<b>Allocation de séjour</b>					
21.1	Experts et consultants nationaux	15 000		15 759	15 759	-759
21.2	Personnels permanents du projet	4 625		4 391	4 391	234
<b>22</b>	<b>Voyages internationaux</b>					
22.1	Personnels permanents du projet	8 000		8 948	8 948	-948
<b>23</b>	<b>Frais de déplacements dans le pays</b>				0	0
23.1	Experts et consultants nationaux	4 000		2 930	2 930	1 070
23.2	Personnels permanents du projet	6 000		5 634	5 634	366
23.3	Transport participants	3 600		3 549	3 549	51
	<b>Total composante</b>	<b>41 225</b>		<b>41 210</b>	<b>41 210</b>	<b>15</b>
<b>29. Total-Rubrique</b>						
<b>30.</b>	<b>Biens consommables</b>					
31.1	Réseaux et services	5 900		5 900	5 900	0
31.2	Fournitures de bureaux	6 300	867	5 122	5 989	311
<b>39. Total-Rubrique</b>		<b>12 200</b>	<b>867</b>	<b>11 022</b>	<b>11 889</b>	<b>311</b>
<b>TOTAL I</b>		<b>88 925</b>	<b>867</b>	<b>88 058</b>	<b>88 924</b>	<b>1</b>
<b><u>II. Fonds retenus par l'OIBT</u></b>						
80.	Suivi, Evaluation & Administration	<b>10 354</b>				
<b>TOTAL II</b>						
<b>99. TOTAL GENERAL</b>		<b>99 279</b>				

#### 4. RESULTATS DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES

Les impacts du projet :

- Prise de conscience des acteurs sur les enjeux sécuritaires de la zone et la nécessité de prendre en compte ces enjeux dans le processus d'aménagement et de gestion durable des ressources
- Amorce du processus de conscientisation des acteurs locaux sur les enjeux de la gestion durable du massif forestier Lokoundjé – Nyong
- Instauration d'un cadre de dialogue et de concertation entre les différents acteurs

##### Degré de réalisation des produits et des objectifs

Produits	Niveau de réalisation
1. Une situation actualisée de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon existe	Le rapport sur la situation actualisée de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon a été produit et validé par les acteurs clés
2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible	La proposition de projet complète élaborée avec les éléments actualisés de l'état des lieux a été produite et validé par les acteurs

##### Niveau de réalisation des objectifs

Objectifs	Niveau de réalisation
<b>Objectif de développement</b> : Contribuer à l'effort de coordination des opérations d'aménagement des aires protégées dans le grand massif forestier de l'espace TRIDOM	La proposition complète de projet met en exergue les activités liées à la coordination des efforts et opérations d'aménagement. Sa mise en œuvre va apporter un plus dans cet aspect de coordination des efforts
<b>Objectif spécifique</b> : Finaliser la proposition complète de projet en prenant en compte les nouveaux développements et les nouvelles initiatives de la région en	La proposition complète de projet a été finalisée n prenant en compte les nouveaux développements et les nouvelles initiatives de la région en matière de conservation et de gestion durable des ressources

matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières	forestières, notamment, les aspects sécuritaires, l'exploitation minière, la gestion transfrontalière, et le développement industriel
--	---

### Situation existante ≠ situation antérieure

	Situation actuelle	Situation antérieure
Produits concrets du projet	<p>1. Une situation actualisée de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon existe</p> <p>2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible</p>	<p>Absence d'un document de synthèse de l'état des lieux et de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon</p> <p>Absence d'un document qui fait la synthèse des priorités d'intervention en rapport avec les initiatives existantes</p>
Politiques et programmes sectoriels	Les faiblesses et priorités d'intervention au niveau du cadre politique et réglementaire en matière de gestion des RN dans l'espace TRIDOM sont connues	Les faiblesses et priorités d'intervention au niveau du cadre politique et réglementaire non documentées
Environnement physique	Les besoins en matière de connaissance de l'environnement physique dans l'espace TRIDOM sont connus	Les besoins en matière de connaissance de l'environnement physique dans l'espace TRIDOM non documentés

### Participation des bénéficiaires

La participation des bénéficiaires a été effective à travers : (i) les réunions du Comité Directeur ; (ii) les réunions de concertations locales d'Oyem, de Makuku et de Minvul. Ces réunions ont permis d'écouter les bénéficiaires, d'identifier leurs besoins et attentes, lesquels ont été pris en compte dans la proposition finale de projet.

### Durabilité du projet

La proposition finale de projet qui sera exécuté pendant 3 ans a prévu un certain nombre de disposition pour la durabilité des actions. Les communautés locales riveraines du PNM et les populations venues d'ailleurs vivent des ressources naturelles qu'elles exploitent pour satisfaire leurs besoins. Dans la liste de ces ressources figurent les ressources fauniques que les populations exploitent à travers les activités de chasse. Il s'agira, par le développement des formes appropriées de gestion participative, de faire en sorte que ces ressources ne disparaissent pas dans la forêt de Minkébé. L'implication des communautés dans les prises de décisions sur la conservation du PNM et dans la gestion durable des ressources de sa périphérie visent à y

contribuer. Les communautés Baka qui sont réputées pour la chasse seront particulièrement encadrées. Les formes de co-gestion adaptées aux intérêts des populations seront privilégiées.

Les dispositions seront prises pour que les activités de surveillance et de lutte contre le braconnage, et les activités de suivi écologique se fassent avec le maximum de personnes recrutées parmi les populations riveraines. Ces personnes seront formées aux méthodes et techniques de conservation appropriées. Les institutions impliquées dans le projet sont celles qui étaient déjà en activité et qui ont des mandats au-delà de la période de projet. Il s'agit de l'ANPN qui travaille avec l'appui du WWF et des structures du MEF. En ce qui concerne les ressources humaines, les moyens matériels et financiers des structures de conservation, le proposition finale de s'intègre dans la structure de conservation pour le Nord-Gabon, en construction avec l'appui de l'UICN. Il sera basé sur des bases provinciales gérées par les responsables du MEF. Le projet contribuera à leur apporter des appuis financiers pour augmenter le volume de leurs interventions.

## **5. BILAN ET ANALYSE**

### **Evaluation interne**

L'évaluation interne a été réalisée pendant la réunion du Comité Directeur du projet. Cette évaluation a été marquée par la présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre qui a fait l'objet d'une présentation par l'agence d'exécution, le compte rendu des ateliers de sensibilisation, la Présentation de l'Etat des Lieux et la présentation du draft du document de Projet. A la suite de ces présentations, les échanges ont principalement porté sur le document de projet qui devait être soumis au plus tard le 5 décembre à l'OIBT. Ces échanges ont permis de préciser la géo-localisation du site du projet et les activités déjà menées sur le terrain par les partenaires (ANPN, Projet GEF/TRIDOM, WWF et ZSL).

- En terme de localisation prioritaire les sites de Minvoul, de Minkébé - village et du point de convergence des trois frontières (Gabon, Cameroun et Congo) à l'Est du Parc National de Minkébé (Mekambo) ont été proposés. Le comité directeur a convenu que l'apport de l'ANPN va être principalement consacré au site de Minkébé – village et ses environs auquel le projet apportera juste des appuis complémentaires. L'essentiel des ressources sera donc utilisé au niveau des sites de Minvoul et de Mekambo, au regard des priorités du bailleur qui se focalisent dans les zones des forêts de production.
- En terme de thématiques prioritaires, les acteurs ont retenus (i) la lutte anti-braconnage et la surveillance ; (ii) le zonage et l'aménagement intégré de l'espace ; (iii) l'appui institutionnel ; (iv) la co-gestion

Ces présentations ont été suivies par une analyse critique de la mise en œuvre du Projet. On retient, que (i) le projet a connu un retard de 3 mois, dû principalement à l'émergence d'un problème sécuritaire au niveau de Minkébé. Ce retard a eu pour conséquence le prolongement de la période d'exécution jusqu'en décembre 2011. Pendant la deuxième phase (juillet – décembre), le projet a connu des avancées normales telles que prévues par la planification adoptée en juillet dernier. La leçon que l'on peut tirer est la nécessité de se concerter régulièrement dans ce type d'initiative ; ce qui permet de mettre les efforts ensemble pour parvenir à un plus grand impact

sur le terrain. Dans le cadre de ce projet, la concertation permanente entre le Ministère des Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et le Ministère de la Défense et des partenaires au développement va permettre d'avoir plus d'impacts tant au niveau des actions de sécurité que des actions de conservation.

### **Argument du projet et processus de définition du projet**

La mise en œuvre du projet a permis de se rendre compte de l'importance du Ministère de Défense comme acteur majeur. L'émergence des problèmes sécuritaires dans la zone est une préoccupation actuelle de l'Etat Gabonais qui a déployé un certain nombre de mesure pour régler ce problème. Le Ministère de la Défense a participé aux consultations relatives à la proposition complète de projet et ses préoccupations ont été prises en compte.

### **Adéquation et inadéquation des calendriers et des apports**

A la suite de l'atelier de lancement qui a eu lieu en juillet, le Comité Directeur a recommandé un réaménagement de la planification et des activités et qui a eu pour conséquence un léger réaménagement des apports, lesquels ont été soumis à l'OIBT.

### **Evaluation de la participation des bénéficiaires**

La participation des bénéficiaires a été effective à travers : (i) les réunions du Comité Directeur ; (ii) les réunions de concertations locales d'Oyem, de Makuku et de Minvul. Ces réunions ont permis d'écouter les bénéficiaires, d'identifier leurs besoins et attentes, lesquels ont été pris en compte dans la proposition finale de projet. On peut dire que la participation de bénéficiaires est allée au-delà des prévisions.

### **Analyse des rôles et attributions des institutions associées à l'exécution du projet**

La mise en œuvre de cet avant – projet a permis de davantage clarifier et prendre en compte le rôle du Ministère des Eaux et Forêts d'une part et de l'ANPN d'autre part. Toutes les actions à mener au niveau du Parc National de Minkébé vont être placées sur la supervision directe de l'ANPN alors que les actions au niveau de l'interzone sont placées sous la supervision de Ministère des Eaux et Forêts. La synergie d'action au niveau de ces 2 institutions est nécessaire pour assurer une bonne complémentarité.

## **6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES**

### **Lors de la définition et conception du projet**

Il important pour ce type de projet qui se focalise sur la mise en place d'un cadre de synergie et de dialogue entre les acteurs de mettre un accent sur la concertation des acteurs à tous les niveaux (local, régional et national). Cela permet de mieux cadrer les interventions aux préoccupations des uns et des autres.

### **Questions relatives au fonctionnement et aux opérations du projet**

Un cadre institutionnel où l'administration joue un rôle de suivi et de pilotage, alors qu'une organisation internationale assure l'exécution est plus propice pour assurer l'efficacité dans la gestion du projet.

## **7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

- Les deux zones du Minkébé et du Mengamé se situent dans l'une des régions d'Afrique les plus riches en grands mammifères, et elles sont à la périphérie des corridors transfrontaliers de conservation de la biodiversité. Ces deux aires protégées, avec les corridors et AP périphériques sont inscrites dans un cadre plus large de coopération trinationale pour la protection ces corridors de conservation transfrontalière.
- Actuellement, il existe une vision très claire de conservation de la biodiversité dans le massif forestier de l'inter zone Gabon/Cameroun/Congo dans le cadre de l'accord TRIDOM. Cependant la vision biologique et technique précise n'est pas encore suivie d'une coordination de moyens et d'opérations concrètes pour sa mise en œuvre. Or tous les Etats concernés font face à de nombreuses menaces transfrontalières, dues à l'intensification de l'exploitation forestière et au braconnage. Ces menaces sont exacerbées par les difficultés d'accès, l'absence de normes d'aménagement et de gestion, et l'inexistence de mécanismes de coopération transfrontalière entre services compétents des Etats concernés.
- C'est au regard de cette problématique que le présent Avant Projet a été conçu pour développer une proposition complète de projet en se basant sur les initiatives existantes dans la région.
- L'avant projet a été exécuté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en collaboration avec la Direction Général de la Faune et des Aires Protégées. Il a capitalisé sur les expériences réalisées dans la zone par WWF, le projet GEF/TRIDOM afin de réaliser les économies d'échelle.
- Le Bureau du Cameroun a abrité la cellule d'exécution. Il s'est occupé de la coordination de l'ensemble des activités, y compris celles des consultants recrutés pour la mise en œuvre des activités spécifiques du projet. D'une manière générale, il s'est assuré de la réalisation du projet conformément au Descriptif du projet, au plan des travaux détaillé couvrant la durée du projet et suivant les normes et procédures de l'OIBT.
- Les deux produits du projet ont été réalisés (à savoir le Document de l'Etat des lieux et la proposition complète de projet) avec la participation des acteurs clés et soumis à l'OIBT.

### **Responsable du rapport**

Léonard USONGO  
Chef de Programme

14 janvier 2012

## Annexe

## ETAT FINANCIER DU PROJET

Titre du projet : Zonage et Aménagement de l'Aire protégée de Minkébé et du TRIDOM

Rubriques budgétaires		Référence	Date	Montant	
				US \$	F CFA
<b>A. Fonds recus de l'OIBT</b>					
1.	Virement 1			75 000	34 053 000
2.	Virement 2				
3.					
4.					
<b>Total Virements recus (A)</b>				<b>75 000</b>	<b>34 053 000</b>
<b>B. Dépenses effectuées</b>					
<b>10.</b>	<b>PERSONNEL DU PROJET</b>				
11	Experts nationaux				
11.1	Coordonnateur du projet			6 000	2 724 240
11.2	Point Focal du projet au Ministère			2 183	991 169
<b>12</b>	<b>Autre personnel</b>				0
12.1	Assistant administratif et financier			3 000	1 362 120
<b>13</b>	<b>Consultants nationaux</b>				0
13.1	Consultant foresterie / Aire protégée			2 643	1 200 028
13.2.	Consultant spécialiste en développement de projet			2 643	1 200 028
	<b>19. Total-Rubrique</b>			<b>16 469</b>	<b>7 477 585</b>
<b>20.</b>	<b>Déplacements</b>				
21	Allocation de séjour				
21.1	Experts et consultants nationaux			23 873	10 839 297
21.2	Personnels permanents du projet			4 431	2 011 851
<b>22</b>	<b>Voyages internationaux</b>				
22.1	Personnels permanents du projet			4 753	2 158 052
<b>23</b>	<b>Frais de déplacements dans le pays</b>				
23.1	Experts et consultants nationaux			3 257	1 478 808
23.2	Personnels permanents du projet			6 000	2 724 240
23.3	Transport participants			3 779	1 715 817
	<b>29. Total-Rubrique</b>			<b>46 093</b>	<b>20 928 066</b>
<b>30.</b>	<b>Biens consommables</b>				
31.1	Réseaux et services			4 468	2 028 651
31.2	Fournitures de bureaux			5 104	2 317 420
	<b>39. Total-Rubrique</b>			<b>9 572</b>	<b>4 346 071</b>
<b>Total-Dépenses (B)</b>				<b>72 134</b>	<b>32 751 721</b>
<b>Balance: (A) - (B)</b>				<b>2 866</b>	<b>1 301 279</b>

